

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2020

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 194

présenté par

Mme Bagarry, M. Orphelin, Mme Gaillot, M. Taché, Mme Forteza, Mme Cariou, Mme Yolaine de Courson, M. Julien-Laferrière et M. Chiche

ARTICLE PREMIER

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Il évalue également la pertinence de la création d'une formation initiale et continue pour ces métiers. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est issu des travaux organisés dans les Alpes de haute-Provence sur le Ségur de la Santé. Les ateliers organisés à cette occasion ont montré la nécessité de mettre en œuvre une formation initiale et continue pour les auxiliaires en pratique avancée.